

Workshop « Sport et jeunesse dans l'espace transfrontalier franco-allemand », MISHA, Strasbourg, 20 mai 2019

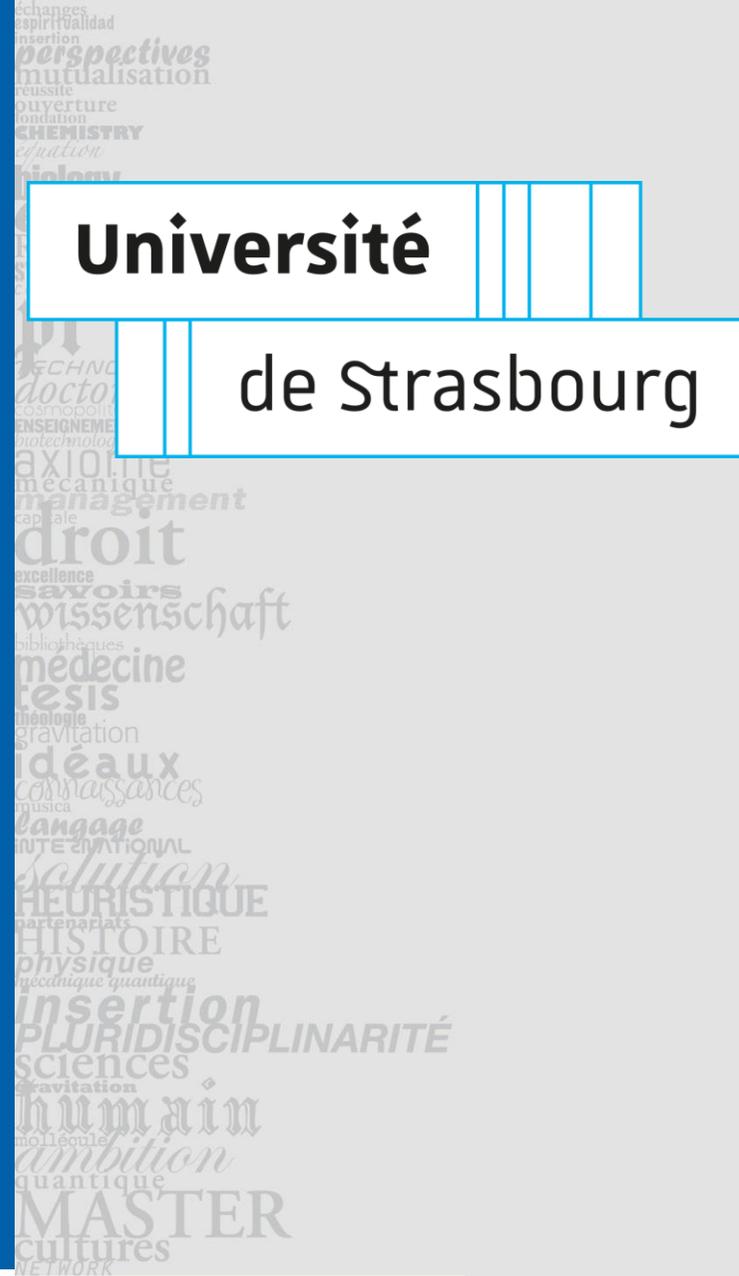
« Les espaces transfrontaliers sous l'œil du sociologue. L'exemple de l'espace franco-allemand »

Philippe Hamman

Professeur de sociologie

Institut d'urbanisme et d'aménagement régional

UMR 7363 SAGE / CNRS & Université de Strasbourg



Université
de Strasbourg



I – Aborder les frontières et les relations transfrontières en sociologie

Le concept de frontière renvoie à plusieurs dimensions :

- Une **dialectique entre circulation et démarcation**, en termes d'enjeux concrets économiques, sociaux et politiques = à la fois ce qui sépare (changement de pays, de langue, de système juridique) et l'attractivité de l'au-delà (commerce, touristes...).

Exemple : **mise en tourisme sportif du fleuve Zambèze** (frontière entre Zimbabwe (ville de Victoria Falls) et Zambie (ville de Livingstone)) et commercialisation des produits de tourisme sportif (eau vive) à la hauteur des Chutes Victoria, en lien avec la mobilité transfrontalière des professionnels (africains, américains et européens) encadrant les activités, càd les guides des activités de canoë et rafting dans cet espace-frontière (Antoine Marsac, revue *Territoire en mouvement*, 29, 2016).

- Les frontières sont marquées par des **conflictualités**, des disparités socio-économiques, mais aussi des **hybridations** et des transactions sociales. C'est donc bien plus qu'une ligne séparant deux États ou territoires sur une carte.
- La frontière est aussi un **terme discursif**, correspondant à des perceptions différentes, politiques, populaires et académiques, qui se recoupent en partie mais ne coïncident jamais totalement. Ces divergences font précisément partie de l'expérience des frontières.
- Les frontières s'analysent à **différentes échelles** : frontières nationales, mais aussi régionales et locales.

- Les frontières sont à la fois **matérielles** (démarcation spatiale, enjeux économiques, conflits d'intérêts...) et **symboliques** (inclusion sociale dans un groupe, ou exclusion ; conflits de valeurs, interculturalité...). Les “effets frontières” renvoient simultanément à ces deux dimensions.
- En cela, aborder les relations transfrontalières passe par la **comparaison** :
 - Entre différentes échelles territoriales (frontières nationales, locales...)
 - Entre différents systèmes socio-économiques et juridiques
 - Entre différentes représentations des rapports sociaux
 - Entre différentes approches académiques aussi, en fonction de traditions nationales.

II – Deux enjeux des relations transfrontières d'un point de vue sociologique

1. Comparaison et comparatisme

- **Des mises en garde méthodologiques** face à des démarches :
 - Artificielles : un rassemblement de cas nationaux côte à côte ;
 - Trop théoriques/modélisatrices : pas ou peu de terrains précis explorés finement, de données de 1ère main ;
 - Réductrices : fondées surtout sur des données statistiques agrégées (et parfois produites différemment d'un pays à un autre) ;
 - Ou biaisées : déterminées par des hypothèses préalables.

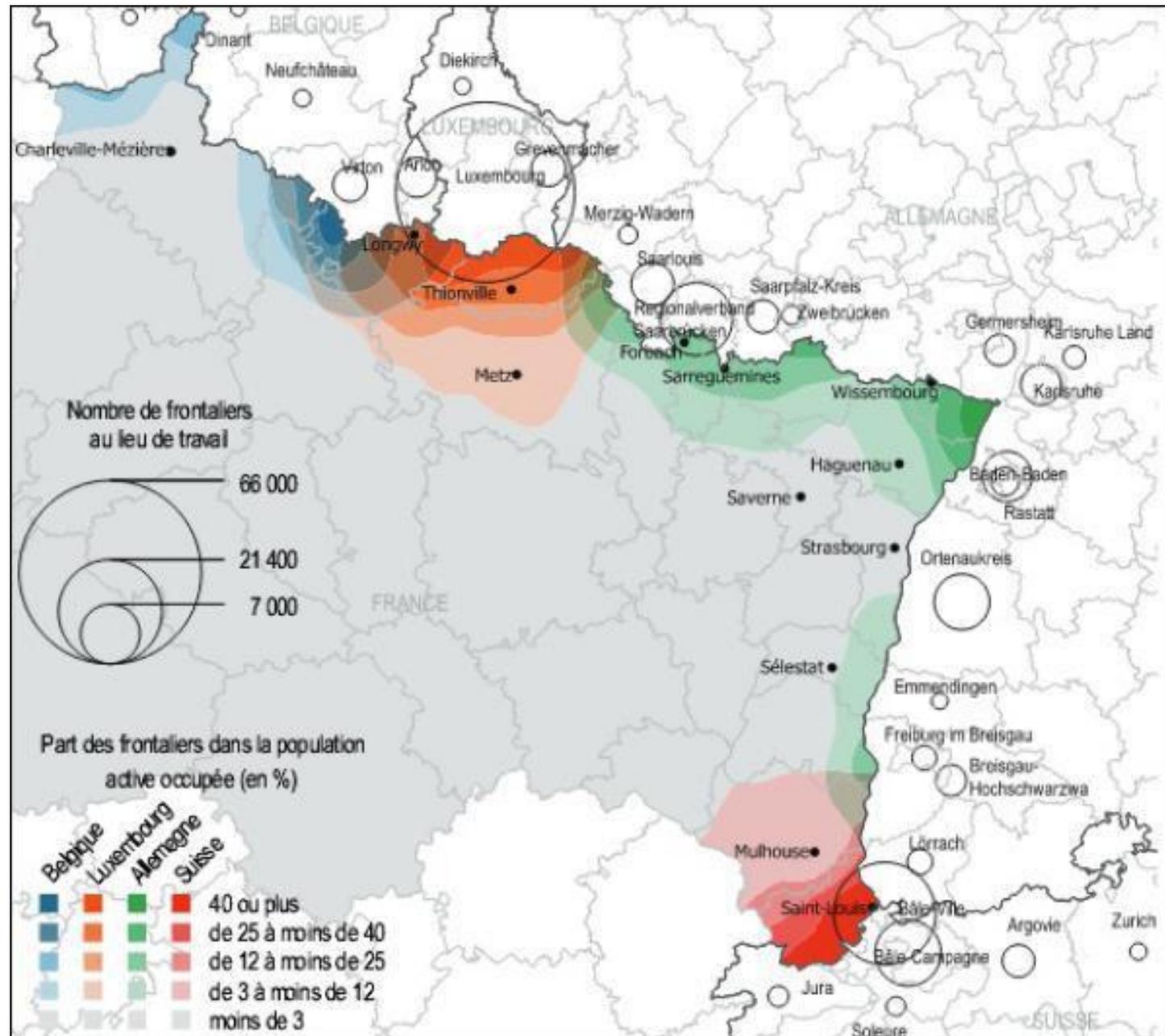
- Avoir à l'esprit **trois points d'attention** :
- Investiguer la diversité des situations va **au-delà de démarches monographiques uniques**. Par ex., il peut être intéressant de mener des comparaisons entre pays de l'UE (France, Allemagne...) et/ou entre *Länder* allemands, et vis-à-vis de la Suisse, hors UE.
 - Considérer **l'épaisseur des processus socio-historiques** en jeu. On a souvent des intrications entre enjeux d'actualité et de moyen terme concernant les flux transfrontaliers.
 - Les relations transfrontalières informent aussi sur des **dynamiques plus larges en Europe**. Par exemple, la question du travail transfrontalier permet aussi de saisir celle du travail détaché dans l'UE (figure du 'plombier polonais' lors du référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen).

2. Gouvernance et jeux d'acteurs

- Ne pas négliger les configurations de **compétition entre acteurs**, groupes et institutions dans les espaces frontaliers, qui en même temps peuvent aussi être des 'niches' pour des leaders locaux ("international de proximité" : ex. : VéloSaarMoselle...).
- Des **processus d'exclusion** sont aussi à l'oeuvre : par ex. dans les jumelages de communes, à mesure de leur inscription européenne et dans des politiques municipales, cela peut exclure les premiers porteurs, des associatifs (notamment les clubs sportifs, football, etc.)
- Les relations transfrontalières ont souvent été surdéterminées par des **approches institutionnelles**. Bruno Dupeyron (*L'Europe au défi de ses frontières : expériences rhénane et pyrénéenne*, Berne, Peter Lang, 2008) décrit des politiques doublement limitées : en ressources financières et par les ressources limitées des acteurs qui les portent. Or, ceci néglige souvent des dynamiques de plus long terme à l'œuvre dans les domaines économiques et sociaux.

III - Les travailleurs frontaliers : importance socio-économique du phénomène dans le Grand Est

- Grand Est = 160 000 frontaliers, soit 44% du total en France métropol.
- De fortes concentrations (*Insee Analyses Grand Est, 26/02/2016, exploitation de statistiques de 2012*)



IV - Du point de vue des pratiques :

- ✓ Le registre transfrontalier est souvent perçu comme un répertoire de stabilisation des équilibres locaux voire de **développement territorial**, pour les décideurs.
- ✓ Même s'il s'agit d'**échanges inégaux** (la formation est par exemple à la charge du pays d'origine et non de travail...), il y a des retombées en retour pour les espaces de résidence en termes de pouvoir d'achat, taux de chômage moindre, etc.
- ✓ Cas de l'accord franco-suisse de 1973 = **rétrocession frontalière** : Pour 2016, Genève a versé 281 millions de francs à la Haute-Savoie et à l'Ain au titre de rétrocession de l'impôt à la source auprès des frontaliers travaillant dans le canton.

✓ Mais ces **mobilités sont complexes** :

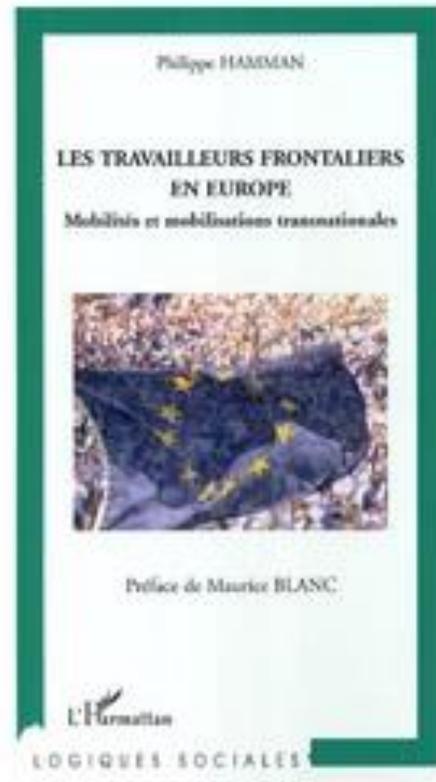
a) les flux de travailleurs frontaliers s'accompagnent de mouvements inverses de **résidents frontaliers** : des Allemands, des Suisses ou des Luxembourgeois qui continuent à travailler dans leur pays d'origine mais ont élu domicile côté français.

→ En 2012 = 19 700 en région Grand Est, soit un navetteur sur 8 (+ 5 000 par rapport à 1999).

b) De plus, cette double circulation tend à **s'interpénétrer** : il y a également des Alsaciens qui installent leur résidence en Allemagne.

→ Fin 2013, 2700 Français résident à Kehl en Allemagne, par rapport à 1060 en juin 2006 (prix de l'immobilier 20 à 30% moins cher que l'Eurométropole de Strasbourg).

c) des flux de **frontaliers « virtuels »** se repèrent aussi, par exemple des Lorrains employés par une entreprise de location de main d'œuvre sise au Luxembourg (= intérim) – cette dernière profitant de conditions plus favorables –, pour exercer une mission... en Lorraine, c'est-à-dire matériellement sans franchir la frontière nationale, mais avec un montage pour l'entreprise de location qui est bien pensé sur un plan proprement transfrontalier.



- ✓ **Des tensions** émergent dans l'interaction entre deux processus : des flux conséquents (de personnes, de biens, etc.), qui renvoient à une dynamique d'intégration, et des mises en contact où se recomposent des identités, avec des **hybridations** possibles (par le fait de travailler ensemble, etc.) mais aussi des **altérités** redéfinies (image de villages-dortoirs en Alsace...) (= mise à distance de l'autre dans la proximité : cf. N. Elias, J.L. Scotson, *Logiques de l'exclusion*).
- ✓ Les avantages et les inconvénients d'une **unification européenne** plus poussée sont ressentis par de nombreux acteurs et revendiqués par chacun dans le sens le plus favorable, mais qui n'est pas le même dans tous les domaines (salaires, accès à la santé, prix à la consommation...). **L'effet frontière** repose précisément sur les conséquences subies mais aussi les appropriations/usages de ces différentiels.

V - Du point de vue des représentations :

En lien avec les pratiques précédemment dégagées, on repère la **coexistence de quatre figures en tension** du travailleur frontalier :

- **le frontalier-privilegié ou opportuniste**, en quête d'un meilleur salaire (Suisse, Luxembourg...), de prestations sociales supérieures et/ou d'une fiscalité moindre, en allant exercer un emploi dans le pays voisin, pour un Français ou un Allemand.
- Ex. : allocations familiales au Luxembourg dès le 1^{er} enfant (depuis 2016 : si enfant élevé seul-e ou couple de frontaliers ; complément différentiel sinon avec prestations versées en France).
- Ex.2 : salaire minimum 2019 : 1521 € mensuels bruts en France ; 2071 € au Luxembourg pour les travailleurs non-qualifiés et 2485 € pour les travailleurs qualifiés.

- **le frontalier victime de l'entre-deux**, qui, malgré les règlements de coordination (notamment 1408/71 et 883/2004 pour les prestations sociales), se verrait frappé par l'absence d'harmonisation européenne autour d'un certain nombre d'enjeux sociaux, de santé, de droit du travail, etc.
- Ex. : la non-coïncidence des taux d'invalidité entre la France et l'Allemagne (vieillesse des travailleurs frontaliers).
- les frontaliers vus comme **groupe d'intérêt corporatiste** :
 - ✓ s'organisant collectivement, entre formes associatives (ex.: CDTFM, GTE...) et syndicales, et avec des tensions autour de cette représentation collective.
 - ✓ et étant en justice (y compris devant la Cour européenne) pour l'emporter sur des dossiers emblématiques.
- Ex: la CSG-CRDS en France (CJCE 15 février 2000).

- le frontalier comme **pionnier de l'Europe au quotidien** :
 - ✓ « vivant » ce que signifie dépasser une frontière dans la vie de tous les jours, entre domicile et travail.
 - ✓ par distinction de représentations parfois bien plus critiques des institutions européennes (vu comme alliées du capitalisme par certains comités de frontaliers : CDFTM et magazine *Le Frontalier...*). Et tout en faisant appel au droit communautaire face à des réglementations nationales le cas échéant = usages transfrontaliers du droit.
- **In fine**, on relit ainsi l'analyse de la frontière chez Georg Simmel (*Soziologie*, 1908), qui y voyait non pas un fait géographique avec des conséquences sociales, mais un fait social emportant des conséquences géographiques.

VI – Jeunesse et mobilités transfrontalières

1. Les mobilités professionnelles transfrontalières des jeunes

- ✓ Joachim Beck, Sebastian Rihm, 2011, *Le bilinguisme et l'emploi. Étude sur l'impact économique du multilinguisme pour le marché de l'emploi dans le Rhin supérieur et la Grande Région (SaarLorLux)*, rapport EURO-Institut pour la FEFA.
- ✓ Vincent Goulet, 2015, *Les jeunes du sud de l'Alsace face à la mobilité professionnelle transfrontalière*, rapport à la FEFA, Direccte 68, OFAJ, Département et Regio Haut-Rhin.
- ✓ Vincent Goulet, Stefan Seidendorf, 2017, *L'Azubi-Bacpro. Retour sur une expérience de coopération transfrontalière dans le domaine de la formation*, DFI Compact, mai, n°15, rapport DFI pour la FEFA.

- Constat de départ : En 2011, on dénombre dans le Haut-Rhin 1286 jeunes navetteurs (15 à 29 ans), soit env. 3 % des 39 000 travailleurs frontaliers du département, et alors que plus de 17000 jeunes de cet âge y sont inscrits à Pôle Emploi en 2013.
- 9/10 de ces jeunes navetteurs travaillent en Suisse du Nord et non en Allemagne ; discours très clairs sur l'attrait des salaires élevés en Suisse (et non pas connaissance du pays voisin), en acceptant des postes de travail inférieurs à leur qualification, et sachant que ces navetteurs sont plus qualifiés que les demandeurs d'emploi jeunes du Haut-Rhin.
- Problématique de la langue : perception scolaire souvent défavorable de l'allemand ; difficulté à convertir une compréhension passive du dialecte en usage actif de l'allemand ; perception différente de l'allemand professionnel selon le niveau de qualification (« se débrouiller suffit » / obstacle) ; *Schwellenangst* (appréhension).

2. Autres initiatives

- ✓ MOT, 2018, « "Passe-Partout", un jeu éducatif transfrontalier pour les écoliers », *L'actualité transfrontalière*, 141, août-septembre.
Lancé en 2017 par l'Eurodistrict Pamina, le jeu de société éducatif "Passe-partout – Weltenbummler" est diffusé depuis sept. 2018 dans tout le Rhin supérieur (pour les écoles primaires, autour de connaissances de la région transfrontalière).
- ✓ Des jeunes de la GHSE Emmendingen et du Lycée Montaigne Mulhouse animent des émissions dans le cadre du projet „Radio Sans Frontières/Grenzenlos“, avec le soutien de la FEFA (Communiqué de presse du 17 décembre 2018).
- ✓ Tout un affichage d'événements (ponctuels ou récurrents) et projets (de portée très variable) dans le domaine du sport en matière de coopérations transfrontalières : cf. site de la MOT.

Ressources

TERRITOIRES

THÈMES

IDENTIFICATION ET
RÉSOLUTION DES OBSTACLES

PROJETS

PROGRAMMES EUROPÉENS

CARTES

SITES INTERNET

PORTAIL DOCUMENTAIRE

FORUM

espaces-transfrontaliers.org

Thèmes

Sport

La coopération sportive transfrontalière existe entre de nombreux pays de façon institutionnalisée. Elle permet de donner corps à une volonté forte de coopérer et d'impliquer les populations dans les échanges. Au niveau transfrontalier, la coopération sportive est une façon de faire vivre un territoire de manière concrète.

A l'heure où la question de l'implication de la société civile dans les territoires et de l'identité se pose de façon de plus en plus prégnante, le sport répond à ce besoin pour les citoyens de visualiser la réalité transfrontalière. Les exemples de création d'associations, de clubs, de festivals, et autres manifestations sportives transfrontalières en témoignent.

Le sport est vecteur d'intégration et de cohésion du tissu social (il facilite les échanges et peut se passer de compétences linguistiques par exemple). De plus il est souvent porteur d'une démarche intergénérationnelle intéressante.

Vecteur de développement territorial et de promotion territoriale, le sport peut également être "utilisé" pour valoriser une économie locale, une production, par exemple avec l'artisanat créateur de matériel utile aux sportifs ou le soutien aux petits projets de jeunes entrepreneurs.

La communication joue un rôle fondamental dans ces deux dimensions (culturelle-identitaire et promotionnelle).



SPORT

Projets

Sites Internet

Articles de presse

Actualités

PORTAIL DOCUMENTAIRE

Consultez les ressources dans le portail documentaire de la MOT (recherche par thèmes généraux)



Ressources

TERRITOIRES

THÈMES

IDENTIFICATION ET RÉOLUTION DES
OBSTACLES

PROJETS

PROGRAMMES EUROPÉENS

CARTES

SITES INTERNET

PORTAIL DOCUMENTAIRE

FORUM

espaces-transfrontaliers.org > Projets >

Projets

Aide aux actions d'intérêt transfrontalier lémanique

Ardenne Cyclo – Aménagement des véloroutes
touristiques transfrontalières

Carte de citoyenneté européenne – Eurocité Chaves-
Verín

Cross scolaire transfrontalier PAMINA

Deux pays – une population

Dispositif Sport transfrontalier

EDERBIDEA - de Pampelune à Bayonne à vélo

Education et cohésion sociale par le sport et la culture

Eucor - Premier campus européen trinational

Euroréseau du sport - Eurored del Deporte

Faire de la frontière un chemin vers la formation (HFCF)

Faire ensemble - Fare insieme

Financements directs - Eurodistrict PAMINA

Réinitialiser la recherche

Recherche de projets

Mots-clés *

Thèmes

- Tous les thèmes
- Thèmes sectoriels
 - Changement climatique, gestion et prévention des risques
 - Culture
 - Culture et société civile
 - Développement économique transfrontalier
 - Education, formation, langues
 - Emploi
 - Energies
 - Environnement, ressources, déchets

Merci pour votre attention !

Contact : phamman@unistra.fr

Les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité

Sous la direction de Philippe Hamman, Maurice Blanc,
Cédric Duchêne-Lacoste, Tim Freytag et Caroline Hamey



neothèque

